

SÉMINAIRE THÉMATIQUE des DOCTORANTS de l'ADSHS



« Action publique patrimoniale »

Mercredi 26 mars 2014, 14h-17h (salle du 1^{er} étage de la MSH)

Résumé des présentations

Jacques Galhardo, doctorant en géographie, équipe CoST, CITERES

« Mesurer les effets et les usages du patrimoine dans la Mouraria à Lisbonne »

La Mouraria est l'une des composantes spatiales du centre ancien de Lisbonne. Situé dans la partie nord-est de ce dernier, elle apparaît à la fois comme un quartier enclavé, isolé, en marge du centre ancien de Lisbonne ; mais aussi le passage obligé, vu par la municipalité, entre ce le centre ancien et le reste de l'agglomération : une sorte de charnière entre le centre et la périphérie de la ville. Différentes actions de mise en valeur de la Mouraria, de la promotion des mémoires du lieu et des populations mettent en scène la requalification de cette partie du centre ancien. Autour des questions du patrimoine et des mémoires de ce quartier, les différents acteurs locaux s'engagent dans un régime d'interrelations qui combinent et/ou alternent résistances, arrangements, négociations, contournements, indifférence, acceptations. Notre communication a pour objectif, dans ce contexte, de réfléchir à l'approche et aux outils à mettre en place pour mesurer des effets et des usages du patrimoine urbain dans la Mouraria. Notre intervention s'inscrit dans le cadre de la préparation du travail de terrain que nous conduirons cet été à Lisbonne.

Discutants : **Françoise Clavairolle**, maître de conférences en anthropologie, CoST, CITERES et **Héloïse Nez**, maître de conférences en sociologie, CoST, CITERES

Julie Marchand, doctorante en sociologie, équipe IPAPE, CITERES

« Quelle expertise étudier pour un patrimoine de proximité aux limites incertaines ? »

Le patrimoine résonne aux oreilles des publics usagers en termes de monumentalité. Pour le quidam, qui dit patrimoine dit le Château de Chambord, les remparts de Carcassonne, la cathédrale Notre-Dame-de-Paris. L'urbanité est pourtant concernée par des protections au titre patrimonial : les secteurs sauvegardés, les zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) ou aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) depuis 2010, et sur certains terrains un plan local d'urbanisme dit « patrimonial ». Elles sont mon terrain d'étude.

Ces protections sont actuellement remises en cause par le Ministère de la Culture et de la Communication au prétexte d'une multiplication et d'une superposition malheureuse des juridictions, flouant de fait leurs compréhensions par les usagers et les « experts ». L'objet de cette intervention sera donc dans un premier temps d'éclairer ma problématique – à savoir la réception et l'appropriation de ces protections urbaines par les publics applicateurs et usagers – à la lumière d'une action publique résonante. Action publique qui pose de nouvelles limites géographiques, temporelles et de gouvernance des acteurs.

L'objectif sera dans un deuxième temps de définir, à la lecture des premières pistes dégagées après six mois de recherche, qui sont les experts intéressants le sujet, reconnus comme indicateurs probants de l'appropriation de l'action publique.

Discutants : **Patrice Melé**, professeur en géographie, CoST, CITERES et **Mathieu Gigot**, docteur en géographie, CITERES.